



Master Arts Parcours Musique : Recherche en musicologie

Diplôme Master

Domaine d'étude Arts, Lettres, Langues

Mention Arts

Parcours Musique : Recherche en musicologie

Objectifs

La première année du Master prépare par le jeu des options, la définition d'une thématique de recherche et le choix possible d'un stage, aussi bien à une seconde année en "Master Musique et musicologie" à finalité recherche, qu'à une seconde année en master "Administration et Gestion de la Musique" ou en master "Réalisateur en Informatique Musicale" à finalité professionnelle. Les cours de méthodologie et de langue, un module d'insertion professionnelle et un stage ainsi que le suivi de séminaires constituent les activités communes à l'ensemble des étudiants de M1. Chaque étudiant bénéficie, pour son projet de recherche, de l'encadrement régulier et personnalisé d'un enseignant-chercheur.

Les domaines représentés sont ceux des musiques savantes occidentales – du Moyen Âge à nos jours –, des musiques électroniques, de l'ethnomusicologie, des musiques actuelles et du jazz.

L'objectif est une initiation (M1) puis une formation approfondie (M2) à la recherche en musicologie : recherche de sources, détermination d'un corpus, d'une problématique, d'une démarche heuristique et d'une méthodologie adaptées au corpus et à la problématique. Les cours de méthodologie de la recherche ainsi que l'ensemble des séminaires proposés sont moins orientés vers la transmission de savoirs que de savoir-faire préparant l'étudiant à exercer ses compétences dans différents domaines relevant de la musicologie : métiers de la recherche pure, mais aussi de l'enseignement, de la critique, de l'édition musicale...

Pour qui ?

Conditions d'admission

- > Préparer sa candidature en master



- > En 1ère année de master

Les étudiants doivent être titulaires d'une licence française correspondant à l'une des spécialités proposées. Les étudiants titulaires d'une licence étrangère sont soumis à une procédure d'équivalence et à une demande d'admission spécifique. Les changements de spécialité sont également soumis à cette même procédure.

> **En 2ème année de master**

Les étudiants doivent avoir validé la première année d'une spécialité admise pour l'entrée en deuxième année de la spécialité demandée.

Compétences

Repérer et rassembler des sources musicales et musicologiques (divers supports) primaires et secondaires, graphiques et sonores en vue d'illustrer et de défendre une problématique.

Rédiger différents types de textes, scientifiques, académiques ou pour la diffusion auprès de publics plus larges.

Acquérir des connaissances théoriques, historiques, esthétiques et analytiques dans des domaines variés.

Concevoir ces connaissances selon des optiques transversales (arts plastiques, lettres, administration, communication, droit) et des enjeux musicaux, culturels, communicationnels, artistiques et pédagogiques.

Et après ?

Débouchés

- > Recherche : école doctorale 484 (ED 3LA), chercheur, enseignant chercheur
- > Enseignement : professeur dans le secondaire (CAPES, agrégation)
- > Secteur privé ou public : édition musicale, critique musicale, communication, administration, gestion, programmation d'événements musicaux au sein d'institutions privées ou publiques.
- > Voir également les débouchés spécifiques des masters professionnels Administration et Gestion de la Musique et Réalisateur en Informatique Musicale.